

26e JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES RÉCLAMATIONS SUR CONTRATS

PROGRAMMATION

Faculté des sciences et de génie
Formation continue

UNIVERSITÉ LAVAL

26e JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES RÉCLAMATIONS SUR CONTRATS

- 23 et 24 février 2027
- Tarif pour groupe de 5 personnes et plus
- 5 à 7 réseautage
- En ligne et en salle simultanément

La Formation continue de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval est fière de vous offrir cet événement, devenu un incontournable pour les parties prenantes aux contrats dans l'industrie de la construction. Offert en mode comodal, il vous donnera accès à l'expertise de conférencières et conférenciers légaux et techniques qui agissent en règlement de conflits. Ainsi, vous serez mieux outillés pour appliquer rapidement, dans votre milieu, les connaissances acquises lors de ce rendez-vous.

À qui s'adressent ces conférences?

- Architectes
- Avocat(e)s
- Chargé(e)s de projets et directeur(trice)s de travaux
- Concepteur(trice)s
- Donneur(euse)s d'ordres
- Entrepreneur(e)s généraux(ales) et sous-traitant(e)s
- Ingénieur(e)s et technicien(ne)s
- Professionnel(le)s de la construction
- Surveillant(e)s de travaux ou de chantiers

Qu'est-ce que mon inscription inclut?

- L'accès à des conférencières et conférenciers chevronnés
- L'écoute en direct ou en différé de toutes les conférences
- Un 5 à 7 réseautage pour les participantes et participants inscrits en présentiel
- Une attestation de participation
- Du matériel pédagogique sur le site de cours Brio
- La réécoute des conférences pendant 2 semaines après l'événement

Programmation - 23 février

7:45 **Accueil des participantes et participants**

8:25 **Mot d'ouverture**

8:30 **Conférence d'honneur**

Montréal-Québec : des réalités différentes, des leçons communes
Du pont Champlain au tramway de Québec

DANIEL GENEST > Directeur du Bureau pivot du tramway de Québec
Ville de Québec

9:45 **Pause-café**

10:00 **Conférence**

Repenser la gestion des conflits grâce à la médiation

Me EDITH BRAULT-LALANNE > Directrice principale, Service de médiation
Latitude Management

11:15 **Courte pause**

11:20 **Conférence**

La crise de l'entretien des infrastructures et la résorption du déficit de maintien d'actifs au Québec : des pistes de solutions

PIERRE-ANDRÉ HUDON > Professeur agrégé
Faculté des sciences de l'administration
Université Laval

12:05 **Dîner**

13:20 **Conférence**

Récents cas saillants en droit de la construction

Me ISABELLE SIMARD > Avocate associée principale
Me ALAIN PROVENCHER > Avocat associé-directeur
SBL Avocats & notaires

14:35 **Pause-café**

14:50 **Conférence**

Conférence sur l'intelligence artificielle : regards croisés de l'entrepreneur et de l'avocat - titre exact à venir

Me XAVIER LAFONTAINE > Avocat et consultant spécialisé
Lafontaine Avocats inc.
JULIEN G. PROULX > Directeur - Capacités IA et Données
Pomerleau

16:20 **Mot du doyen**

STÉPHANE BOUDREAU > Doyen
Faculté des sciences et de génie
Université Laval

16:25 **Cocktail**

Programmation - 24 février

7:45 **Accueil des participantes et participants**

8:30 **Conférence**

Admissible ou irrecevable? L'encadrement des réclamations par les tribunaux

Me MARIE-ÈVE MONTMINY > Avocate
Me ALEXANDRE BELZILE > Avocat associé
FASKEN

9:45 **Pause-café**

10:00 **Conférence**

Conception, exécution, surveillance : qui répond de quoi?

Me CYNTHIA BRUNET > Avocate associée
Me ALICE BOIVINET > Avocate associée
Donati Maisonneuve

11:00 **Courte pause**

11:05 **Conférence**

Les coulisses de l'assurance dans les grands projets de construction

Me MARC-ANDRÉ MCCANN > Avocat associé
Me GABRIEL BOUCHARD > Avocat
BLG

12:20 **Dîner**

13:35 **Conférence**

Tempête à l'horizon? Les impacts des changements climatiques et ESG sur les réclamations sur contrats

Me DAVID C. ROUX > Associé
Me JEAN PATRICK DALLAIRE > Associé
Langlois Avocats

14:50 **Pause-café**

15:05 **Conférence**

Les parties prenantes d'un projet ne perdent jamais d'argent par accident

CHARLES BUCCI, ing. > Associé
GEOFFROY BERTRAND, ing. > Directeur adjoint
HKA

16:20 **Mot de clôture**

Description des conférences

26e JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES RÉCLAMATIONS SUR CONTRATS

Montréal-Québec : des réalités différentes, des leçons communes

Du pont Champlain au tramway de Québec

Daniel Genest > Ville de Québec

À travers l'expérience d'un gestionnaire ayant d'abord servi 30 ans au sein de l'Armée canadienne avant de se consacrer à ces deux projets d'envergure, cette conférence propose un regard concret sur les défis qui façonnent la réalisation des infrastructures publiques.

Gouvernance, changements politiques, approvisionnement, acceptabilité sociale, gestion des risques, mobilisation des équipes et leadership seront abordés à partir d'expériences vécues sur le terrain. Mais au-delà des structures et des processus, cette présentation mettra en lumière le facteur humain qui contribue à la réussite des projets, ainsi que les leçons apprises, parfois à la dure.

De Montréal à Québec, malgré des contextes différents, certains défis demeurent universels. Cette conférence est une occasion de prendre du recul et d'explorer des enseignements qui restent pertinents, quel que soit le mode de réalisation ou l'environnement dans lequel évolue un projet.

Repenser la gestion des conflits grâce à la médiation

Me Edith Brault-Lalanne > Latitude Management

Dans l'industrie de la construction, les conflits sont inévitables et peuvent entraîner des répercussions importantes sur les coûts, les échéanciers, les relations d'affaires, mais surtout sur les personnes impliquées. Puisqu'ils font partie de la réalité du secteur, il est essentiel de disposer d'outils efficaces pour les prévenir, les aborder avec courage et les gérer efficacement.

Nous vous proposons de découvrir comment la médiation peut vous aider à transformer les conflits en opportunités de façon efficace et économique.

À l'aide d'exemples concrets, cette présentation vous permettra de :

- différencier la médiation des autres modes de résolution de conflits;
- comprendre ses fondements et explorer ses avantages;
- identifier les différentes approches de médiation;
- découvrir la médiation comme levier stratégique au service de vos projets et de vos relations professionnelles.

La crise de l'entretien des infrastructures et la résorption du déficit de maintien d'actifs au Québec : des pistes de solutions

Pierre-André Hudon > FSA, Université Laval

Le Québec fait face à un important déficit de maintien des actifs (DMA). Ses effets sont bien documentés : dégradation des infrastructures, coûts accrus, risques pour la sécurité et iniquités intergénérationnelles. De plus, malgré la hausse récente des dépenses de maintien, le DMA croît à un rythme insoutenable pour les finances publiques.

Sa résorption devrait donc être considérée comme une véritable politique publique, qui inclurait des décisions politiques, en plus de moyens financiers et techniques.

Cette conférence examinera quatre éléments constitutifs d'une éventuelle politique publique de résorption du DMA : le cadre de gouvernance, les mécanismes d'information et de décision, les stratégies de financement et les liens avec le secteur privé. Elle s'appuiera sur les données comparatives du rapport de l'ENAP commandité par l'OIQ, qui compare le Québec à cinq juridictions canadiennes et étrangères.

Récents cas saillants en droit de la construction

Me Isabelle Simard et Me Alain Provencher > SBL Avocats & notaires

Le conférencier et la conférencière présenteront des cas récents ainsi que les faits saillants de décisions rendues par les tribunaux en matière de droit de la construction. Ils discuteront notamment des principaux enjeux juridiques soulevés dans le cadre de contrats de construction, des positions retenues par les tribunaux, des éléments ayant mené à l'acceptation ou au rejet de certaines demandes, des enjeux de preuve ainsi que des types de dommages ou de pertes accordés ou considérés par les tribunaux.

Conférence sur l'intelligence artificielle : regards croisés de l'entrepreneur et de l'avocat

Me Xavier Lafontaine > Lafontaine Avocats inc.
Julien G. Proulx > Pomerleau

Description à venir

Description des conférences

Admissible ou irrecevable? L'encadrement des réclamations par les tribunaux

Me Marie-Ève Montminy et Me Alexandre Belzile > Fasken

Cette conférence propose une revue de la jurisprudence afin de dégager ce que les tribunaux reconnaissent comme admissible dans une réclamation et ce qu'ils refusent, illustrations concrètes à l'appui. En ce sens, Me Marie-Ève Montminy et Me Alexandre Belzile, avocats chez Fasken, vous présenteront comment les différentes catégories de réclamations ont été traitées par les tribunaux, afin d'en tirer des repères pratiques applicables à vos dossiers. Que vous agissiez pour un(e) entrepreneur(e), un donneur d'ouvrage ou un(e) professionnel(le), vous repartirez avec une lecture claire des tendances qui font la différence devant les tribunaux.

Conception, exécution, surveillance : qui répond de quoi?

Me Cynthia Brunet et Me Alice Boivinet > Donati Maisonneuve

Par essence, l'ouvrage est une œuvre collective : le/la concepteur(trice) imagine ce qu'il/elle ne construira pas, l'entrepreneur(e) réalise ce qu'il/elle n'a pas conçu, et le/la surveillant(e) en contrôle l'exécution. Ce partage des rôles, simple en apparence, se brouille souvent lorsqu'un vice survient et qu'il s'agit de déterminer qui est responsable.

La conférence passera en revue, à l'aide de cas pratiques, les erreurs et omissions les plus fréquentes en conception, en surveillance et en exécution, avant d'en proposer une lecture croisée et d'examiner comment se répartissent les responsabilités, quelles sont les présomptions applicables et les moyens de défense potentiels. Elle couvrira également la notion de responsabilité solidaire des intervenants de la construction.

Les coulisses de l'assurance dans les grands projets de construction

Me Marc-André McCann et Me Gabriel Bouchard > BLG

Cette conférence s'adresse aux ingénieur(e)s, gestionnaires de projets, donneurs d'ouvrage, entrepreneur(e)s et professionnel(le)s du secteur qui souhaitent mieux comprendre l'étendue de la protection offerte par les différents produits d'assurance susceptibles d'entrer en jeu sur un chantier d'envergure. Assurance chantier, responsabilité civile, responsabilité professionnelle, assurance des sous-traitants et autres couvertures spécialisées : comment interagissent-elles? Où se situent les zones grises et les risques de chevauchement ou de lacunes? À travers des exemples concrets et des scénarios inspirés de situations réelles, cette présentation mettra en lumière les enjeux clés, les pièges à éviter et les bonnes pratiques à adopter afin de mieux gérer les risques et protéger les intérêts de toutes les parties prenantes.

Tempête à l'horizon? Les impacts des changements climatiques et ESG sur les réclamations sur contrats

Me David C. Roux et Me Jean Patrick Dallaire > Langlois Avocats

L'augmentation de la fréquence des évènements climatiques soulève de nouveaux défis pour les acteurs de l'industrie de la construction. Cette conférence examinera l'évolution de la notion de force majeure à la lumière des changements climatiques, les mécanismes prévus aux contrats pour gérer les impacts calendaires et financiers des conditions climatiques incluant la gestion des avis y afférents, ainsi que les enjeux liés au respect des exigences environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) exigées par les donneurs d'ouvrage, notamment dans l'appel d'offres. À travers des analyses juridiques et des exemples concrets, les conférenciers mettront en lumière les risques, les responsabilités et les bonnes pratiques à considérer dans un climat en constante évolution.

Description des conférences

Les parties prenantes d'un projet ne perdent jamais d'argent par accident

Charles Bucci et Geoffroy Bertrand > HKA

Tout projet de construction comporte des risques susceptibles d'entraîner des retards et des impacts financiers significatifs pour les différentes parties prenantes si les enjeux ne sont pas rapidement identifiés et maîtrisés.

Des décisions prises dès les premières étapes de la planification peuvent avoir des répercussions majeures sur l'exécution et la clôture d'un projet. Besoins mal définis, erreurs et omissions de conception, risques sous-estimés, changements multiples et mal gérés, et lacunes de communication créent souvent un effet domino dont les conséquences ne se révèlent que plusieurs mois plus tard.

En incluant des exemples concrets tirés de projets de construction réels, cette conférence présente les meilleures pratiques ainsi que les principaux indicateurs permettant de détecter rapidement les signes précurseurs d'un projet en difficulté, d'en évaluer les impacts potentiels et d'intervenir avant que les pertes ne deviennent irréversibles ou ne se transforment en réclamations.

Nos conférencières et conférenciers

26e JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES RÉCLAMATIONS SUR CONTRATS



Daniel Genest
Conférencier d'honneur
Directeur du Bureau pivot de la Ville de Québec - projet de tramway
Ville de Québec

Détenteur d'un baccalauréat en génie civil du Royal Military College à Kingston, M. Genest a servi pendant trente ans à titre d'ingénieur au sein de l'Armée canadienne, dont une dernière affectation à titre de commandant des garnisons de Valcartier, Montréal et Saint-Jean-sur-Richelieu.

Il s'est joint à SNC-Lavalin (maintenant AtkinsRéalis), en juin 2011 où il a dirigé, entre autres, le développement des propositions techniques des projets de l'échangeur Turcot et du pont Samuel-De Champlain.

De 2015 à 2019, M. Genest a été directeur de la coordination du consortium Signature sur le Saint-Laurent pour la construction du pont Samuel-De Champlain. Étant le bras droit du directeur de projet, son rôle consistait à assurer la coordination opérationnelle des activités du consortium et le maintien de bonnes relations avec toutes les parties prenantes du projet.

Depuis 2019, M. Genest est étroitement associé au développement du projet de tramway de Québec. Après avoir dirigé le bureau de projet jusqu'en 2024, il est aujourd'hui à la tête du Bureau pivot du tramway de Québec. Son rôle consiste à assurer la planification et la coordination de la contribution de la Ville au projet et à maintenir une collaboration étroite avec CDPQ Infra et les nombreux partenaires impliqués. Fort de son expérience acquise sur d'importants projets d'infrastructure du pays, il continue de mettre son expertise au service d'un projet appelé à façonner l'avenir de la mobilité dans la région de Québec.



Me Edith Brault-Lalanne
Médiatrice et arbitre accréditée
Directrice principale du service de médiation
Latitude Management

Avocate et médiatrice d'expérience, elle cumule de nombreuses années de pratique dans la gestion des conflits, le conseil en matière de prévention et l'analyse de risque

Médiatrice accréditée depuis 2015, elle a su développer une pratique active dans ce domaine et acquérir une compréhension approfondie des dynamiques relationnelles et des sources de conflits dans différents secteurs. Au cours des années, elle a participé à plus de 500 dossiers de médiation et de facilitation dans des dossiers civils, commerciaux, en construction et en relation de travail.

Forte de cette expérience, elle enseigne notamment au Barreau du Québec le séminaire de médiation civile, commerciale et relation de travail, elle offre des conférences et elle publie des chroniques notamment dans le journal Les affaires.



Pierre-André Hudon
Professeur agrégé
Faculté des sciences de l'administration
Université Laval

Pierre-André Hudon est professeur agrégé au Département de management de l'Université Laval. Il a auparavant été chercheur postdoctoral et chargé de cours à l'École nationale d'administration publique (ENAP), ainsi que directeur des études stratégiques chez Finance Montréal. Ses travaux de recherche portent sur la politique et le développement des grands projets publics, la gouvernance des contrats publics et la gestion des infrastructures collectives. À l'Université Laval, il est le créateur des cours « Avant-projet », « Études de faisabilité et gestion des contrats » et « Passation des marchés publics ». Il détient un doctorat en administration publique de l'Université d'Ottawa, une maîtrise en sciences de l'administration de l'Université de Sherbrooke, un baccalauréat en commerce de l'Université McGill ainsi qu'un diplôme de l'École Supérieure de Commerce et Management de Poitiers (France).

Nos conférencières et conférenciers

26e JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES RÉCLAMATIONS SUR CONTRATS



Me Alain Provencher

Avocat associé-directeur
SBL Avocats & notaires

Me Alain Provencher est diplômé en droit de l'Université de Montréal et membre du Barreau du Québec depuis 2003. Il est associé du cabinet Simard Boivin Lemieux S.E.N.C.R.L. Il exerce sa profession principalement en litige civil et commercial, et en majeure partie en droit de la construction. Il plaide devant tous les tribunaux civils et œuvre principalement dans le domaine du droit de la construction, du droit municipal, du litige civil et commercial, de la responsabilité civile et des assurances.



Me Isabelle Simard

Avocate associée principale
SBL Avocats & notaires

Diplômée en droit de l'Université Laval et admise au Barreau du Québec en 1994, Me Isabelle Simard est associée du cabinet Simard Boivin Lemieux, S.E.N.C.R.L. Elle concentre sa pratique en litige, principalement en droit civil, droit des affaires, droit corporatif, ainsi qu'en matière bancaire et de financement. Elle sert également plusieurs entrepreneur(e)s dans le domaine de la construction. Me Simard agit comme conseillère et avocate plaideuse.



Me Xavier Lafontaine

Avocat et consultant spécialisé
Lafontaine Avocats

Xavier Lafontaine est passionné de construction — et ça s'entend dès qu'on lui parle d'un chantier. Avant le droit, il a étudié le génie civil et vécu les chantiers. Titulaire d'un MBA, il a exercé en cabinet, puis passé une décennie comme avocat interne chez l'un des meilleurs entrepreneurs généraux au Canada. Il y a négocié des contrats majeurs et conseillé la direction sur des projets de plusieurs centaines de millions de dollars.

Ce parcours lui permet de voir les dossiers sous tous leurs angles : technique, commercial et juridique. Il parle le langage des ingénieur(e)s et des chargé(e)s de projet autant que celui des avocat(e)s.

Il conseille aujourd'hui entrepreneur(e)s et donneurs d'ouvrage sur l'ensemble des questions de droit de la construction.



Julien G. Proulx

Directeur - Capacités IA et Données
Pomerleau

Julien G. Proulx dirige le département d'IA et de données chez Pomerleau, une des plus grandes entreprises de construction au Canada. Ses équipes livrent les données, l'analytique et les agents IA qui servent les chantiers et les projets.

Avant de se joindre à Pomerleau, il a piloté l'adoption de Lilli, la plateforme IA interne de McKinsey, utilisée par près de 80 % des consultants de la firme, avec plus de 10 millions de requêtes traitées dans les premiers 18 mois. Il a aussi bâti le *playbook* de déploiement des agents IA de la firme, utilisé par les équipes de McKinsey à l'échelle mondiale.

Plus tôt, il a fondé une entreprise de commerce électronique et l'a vendue en 2023. De la PME à la grande entreprise, il travaille en transformation numérique depuis quinze ans.



Me Marie-Ève Montminy

Avocate
Fasken

Marie-Ève Montminy est avocate au sein du groupe Litiges et résolution de conflits au bureau de Québec de Fasken. Sa pratique est notamment axée sur le droit de la construction, ainsi que sur les litiges immobiliers et municipaux. Elle accompagne régulièrement les entrepreneur(e)s et professionnel(le)s dans la gestion de différends liés à l'exécution de projets, incluant les enjeux contractuels, les réclamations et les mécanismes de paiement.

Dans le cadre de l'évolution du cadre réglementaire en matière de construction publique, Marie-Ève porte un intérêt particulier aux nouvelles obligations en matière de paiement et aux mécanismes de règlement rapide des différends, et conseille ses clients sur l'adaptation de leurs pratiques afin de limiter les risques et les impacts financiers.

Nos conférencières et conférenciers

26e JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES RÉCLAMATIONS SUR CONTRATS



Me Alexandre Belzile

Avocat associé
Fasken

Alexandre Belzile est associé au sein du groupe Litiges et résolution de conflits au bureau de Québec de Fasken. Il exerce principalement en droit civil et commercial, avec une pratique axée sur le droit de la construction. Il conseille et représente ses clients dans le cadre de réclamations complexes liées à des projets de construction, notamment en matière d'exécution contractuelle, de différends de paiement et de litiges en cours de travaux.

Au fil de sa carrière, Alexandre a dirigé des dossiers d'envergure impliquant des chantiers majeurs et présenté des recours en injonction dans des contextes d'urgence. Il accompagne une clientèle variée, incluant des institutions nationales, ainsi que des constructeurs et promoteurs de renom.

Très impliqué dans le milieu de la construction, Alexandre a agi comme formateur auprès de l'Association de la construction du Québec (ACQ) à l'occasion de nombreuses conférences, a enseigné aux entrepreneurs de l'APCHQ et de l'ACQ dans le cadre de cours visant à l'obtention de leurs licences et a agi comme consultant pour la Régie du bâtiment du Québec.



Me Cynthia Brunet

Avocate associée
Donati Maisonneuve

Me Cynthia Brunet dédie sa pratique aux secteurs de la construction et de l'immobilier. Elle accompagne les propriétaires et gestionnaires d'immeubles dans leurs projets, leurs litiges locatifs et leur contentieux contractuel découlant de la réalisation de projets. Elle soutient les entrepreneur(e)s de la construction dans le cadre de litiges classiques de construction, mais aussi sur des questions règlementaires pratiques telles que la CCQ, la RBQ, la CNESST et l'AMP. Enfin, elle assiste les professionnel(le)s de la construction dans le cadre d'enquêtes disciplinaires ou tout autre processus mené par leur ordre professionnel. Elle a été nommée Fellow de la Construction Lawyers Society of America en 2026.



Me Alice Boivinet

Avocate associée
Donati Maisonneuve

Me Alice Boivinet concentre sa pratique en litige, principalement dans les secteurs de l'assurance et de la construction. Plaideuse aguerrie, elle représente notamment tous les intervenants de la construction en matière de responsabilité civile et professionnelle dans le cadre de litiges complexes devant les tribunaux civils et veille à la prévention des litiges grâce à des solutions créatives en la matière. Elle est actuellement la présidente du RMC, Risk Management Counsel of Canada, un réseau pancanadien de cabinets indépendants spécialisés en défense en assurance.



Me Marc-André McCann

Avocat associé
BLG

Marc-André McCann est associé au cabinet BLG et possède plus d'une décennie d'expérience en litige, particulièrement dans les domaines de l'assurance, de la cyberassurance, de la responsabilité professionnelle et de la construction. Il représente des assureurs, des assurés, des professionnel(le)s et divers acteurs de l'industrie de la construction dans le cadre de différends complexes, d'actions collectives et de dossiers de responsabilité civile et professionnelle. Reconnu pour son expertise en droit des assurances, Marc-André a enseigné cette matière à l'Université de Montréal. Il a occupé la présidence de la Section nationale du droit des assurances de l'Association du Barreau canadien et dirige le sous-groupe des couvertures d'assurance spécialisées du bureau montréalais de BLG.



Me Gabriel Bouchard

Avocat
BLG

Gabriel Bouchard est avocat au sein du cabinet BLG. Sa pratique est principalement axée sur les litiges en assurance, la responsabilité professionnelle et les différends liés à la construction. Il conseille et représente tant des assureurs, des entrepreneur(e)s et d'autres intervenants de l'industrie dans l'analyse et la gestion de réclamations complexes, notamment en ce qui concerne la couverture en assurance de dommages, la responsabilité civile et la cyberassurance.

Nos conférencières et conférenciers

26e JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES RÉCLAMATIONS SUR CONTRATS



David C. Roux

Associé
Langlois Avocats

David C. Roux, associé chez Langlois Avocats, pratique le litige civil et commercial, notamment en assurances, en droit immobilier et en droit de la construction. Membre du Barreau du Québec depuis 2009, il possède une expertise reconnue en responsabilité professionnelle et civile, et représente régulièrement entrepreneur(e)s, professionnel(le)s et assureurs dans des réclamations liées à des aspects environnementaux, par exemple dans le cadre de poursuites intentées par une municipalité et ses citoyens à la suite d'inondations majeures. Reconnu pour son approche pragmatique et son efficacité, il obtient d'excellents résultats tant devant les tribunaux que par des méthodes alternatives de résolution de conflits. Formateur accrédité par le Barreau et la Chambre de l'assurance de dommages, il donne régulièrement des formations en assurances et en immobilier.



Jean Patrick Dallaire

Associé
Langlois Avocats

Jean Patrick Dallaire, associé chez Langlois Avocats, est responsable du groupe droit de la construction et infrastructure du cabinet. Membre du Barreau du Québec depuis 2003, il agit comme conseiller stratégique, analyste de risques, négociateur et rédacteur dans les dossiers touchant la gestion juridique de projets et les documents contractuels de construction, incluant les clauses de force majeure et le partage des risques liés aux aléas environnementaux. Ayant plaidé devant toutes les instances judiciaires du pays, dont la Cour suprême du Canada, il compte parmi les praticiens les plus expérimentés en prévention et règlement des réclamations sur contrat. Conférencier et formateur très sollicité par l'industrie, il est régulièrement reconnu par Best Lawyers in Canada et Canadian Legal Lexpert en droit de la construction.



Geoffroy Bertrand, ing., MBA, PMP

Directeur adjoint
HKA

Geoffroy Bertrand est un ingénieur spécialisé en analyse des retards, quantification des dommages et règlement des différends dans le secteur de la construction. Fort de plus de dix années d'expérience, il a participé à de nombreux mandats d'expertise portant sur des projets d'infrastructures et de bâtiments d'envergure faisant l'objet d'arbitrages ou de litiges.
Sa pratique est principalement axée sur les réclamations liées aux changements, aux retards, aux pertes de productivité et à l'évaluation des dommages. Il accompagne régulièrement les donneurs d'ouvrage, entrepreneur(e)s et autres intervenants de l'industrie dans la préparation, l'analyse et la défense de réclamations de construction.
Avant de se spécialiser dans les différends, Geoffroy a dirigé plusieurs projets complexes de génie civil. Il est membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et du Project Management Institute, et intervient régulièrement comme conférencier sur ces sujets.



Charles Bucci, ing., MBA, PMP

Associé
HKA

Charles Bucci est associé chez HKA et est reconnu comme l'un des spécialistes en analyse des retards et des pertes de productivité ainsi qu'en quantification des dommages dans l'industrie de la construction au Canada. Avec près de 20 ans d'expérience incluant 7 années consacrées à la gestion de projets, il a participé à titre d'expert ou de conseiller à des dossiers complexes d'arbitrage et de litige portant sur des projets majeurs d'infrastructures, d'énergie et de bâtiments.
Au cours de sa carrière, il a accompagné divers acteurs de l'industrie dans la résolution de différends, la mise en place de contrôles de projet et l'optimisation des pratiques de gestion. Auteur du guide de bonnes pratiques en gestion de projets de construction de l'Ordre des ingénieurs du Québec, il est également reconnu par Lexology Index à titre de Future Leader en construction.

Faites le plein d'heures de formation reconnues par votre ordre professionnel

Saviez-vous que...

La 26e Journée d'étude pourrait être reconnue par les regroupements professionnels suivants à des fins d'heures de formation continue*:

- L'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ)
- La RBQ, le CMMTQ et le CMEQ
- Le Barreau du Québec
- L'Ordre des architectes du Québec (OAQ)

*Consultez les modalités exactes sur la page de chaque organisme

ing. Ordre des ingénieurs du Québec

CMMTQ

Barreau du Québec

Régie du bâtiment Québec

Corporation des maîtres électriciens du Québec

ORDRE DES ARCHITECTES DU QUÉBEC

Faites vite!
Les places en présentiel sont limitées

Inscrivez-vous maintenant

S'inscrire

Devenez partenaire

Un plan de partenariat est disponible! Contactez-nous pour en savoir plus.

Pour information

formation_continue@fsg.ulaval.ca

26e
JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LES
RÉCLAMATIONS SUR CONTRATS

Merci à nos partenaires

Partenaire Principal

CONSTRUCTION DE DÉFENSE CANADA
DEFENCE CONSTRUCTION CANADA

Partenaire Cocktail

TECHNE PMC

Partenaires Or

LANGLOIS AVOCATS

HKA
EXPERT | RÉCLAMATIONS | CONSEIL
HKA.COM

Partenaires Argent

FASKEN
Traçons l'avenir

CONSTRUIRE ENSEMBLE ACRGTQ

SBL AVOCATS & NOTAIRES

Partenaire Bronze

BLG